Montpellier, le 6 février 2019

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'EN

Objet : 2ème phase des évaluations CP

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Par un courrier daté du 4 février, vous vous adressez aux enseignant.e.s ayant fait le choix de ne pas faire passer la 2ème série d'évaluations à leurs élèves de CP.

L'insistance dont vous faites preuve à travers vos consignes aux IEN, que vous mettez dans une position particulièrement délicate et inconfortable, et maintenant cette adresse aux enseignants est tout à fait regrettable.

En demandant aux inspectrices et inspecteurs de solliciter les directrices.teurs d'écoles afin qu'ils fassent remonter les noms des collègues, vous mettez les uns et les autres face à un dilemme de loyauté et de confiance. Loyauté envers sa hiérarchie confiance envers son équipe et/ou les directrices et directeurs de sa circonscription.

Le SE-Unsa rappelle que ces évaluations, contrairement à celles de début d'année (*cf. notes de service (2018-050) du BO des recommandations pédagogiques*), ne peuvent être obligatoires.

Le SE-Unsa n'est pas opposé à des évaluations permettant à chaque enseignant.e de déterminer les besoins de ses élèves, à la condition que celles-ci soient jugées efficaces et utiles par les principaux intéressés. Certains collègues le pensent, d'autres font un autre choix.

Ce choix ne saurait être remis en question et le SE-Unsa s'oppose à ce que les conseillers pédagogiques soient sollicités pour quelque mascarade que ce soit. Une telle mesure de votre part irait à l'encontre de tout intérêt d'ordre pédagogique et jetterait le doute sur la finalité réelle de ces évaluations déjà suffisamment contestées.

Le SE-Unsa maintient donc sa position, et refuse toute pression exercée sur les équipes d'écoles et de circonscription.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre profonde détermination à soutenir les personnels dans leur choix courageux et professionnel guidé, soyez-en sûr, par la volonté de faire réussir au mieux leurs élèves.
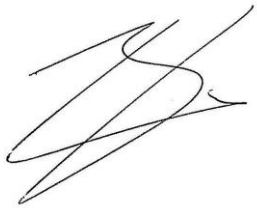
Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34